

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la séance SPÉCIALE du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 novembre 2010 à 19 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste.

ABSENT:

Tout le monde est présent lors de cette séance spéciale.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-11-276

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance;

- 01. Moment de recueillement ;
- 02. Adoption de l'ordre du jour ;
- 03. Dépôt du rapport du maire ;
- 04. Période de questions ;
- 05. Levée de l'assemblée.

03. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je me dois, en tant que maire, de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

ANNÉE FINANCIÈRE 2010 – Rapport financier

La firme *Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*, comptables agréés, dont le siège social est situé à Drummondville, a complété le 9 mai 2011 la vérification des livres comptables de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2010.

Le résultat en est le suivant :

REVENUS	BUDGET 2010	RÉALISATIONS 2010
Taxes	1 914 826.00 \$	1 942 914.00 \$
Païement tenant lieu de taxes	54 244.00 \$	59 020.00 \$
Autres revenus de sources locales	84 254.00 \$	128 345.00 \$
Transferts	494 271.00 \$	1 129 698.00 \$
TOTAL	2 547 595.00 \$	3 259 977.00 \$
DÉPENSES		
Administration générale	444 911.00 \$	395 775.00 \$
Sécurité publiques	262 186.00 \$	273 859.00 \$
Transport	409 529.00 \$	372 964.00 \$
Hygiène du milieu	545 389.00 \$	524 853.00 \$
Santé et bien-être	15 000.00 \$	5 032.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	101 938.00 \$	89 005.00 \$
Loisirs et culture	270 939.00 \$	233 827.00 \$
Frais de financement	105 239.00 \$	107 455.00 \$
TOTAL	2 155 131.00 \$	2 002 770.00 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	392 464.00 \$	1 257 207.00 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES		
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(399 964.00) \$	(399 965.00) \$

TOTAL	(399 964.00) \$	(399 965.00) \$
Affectations		
Activités d'investissement	(243 500.00\$)	(965 676.00)\$
Contribution des promoteurs (Église)	0.00\$	165 000.00\$
Surplus accumulé affecté	251.000.00\$	251 000.00\$
TOTAL	7 500.00\$	(549 676.00\$)
	(392 464.00) \$	(949 641.00) \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- 0\$	307 566.00 \$

Soulignons par ailleurs qu'il est d'intérêt public de rappeler que le rapport du vérificateur pour l'exercice 2010, précisait que « ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Pierreville au 31 décembre 2010, ainsi que les résultats consolidés de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec ».

ANNÉE FINANCIÈRE 2011

Selon les estimés actuels, nous prévoyons terminer l'année 2011 avec un surplus d'opération.

Dès que le rapport financier de nos vérificateurs pour l'année 2011 sera déposé, il sera alors disponible pour consultation publique en tout temps au bureau municipal.

Toujours selon l'article 955 du *Code municipal*, la Municipalité doit déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$. Les contrats sont donc les suivants :

⇒ PAGÉ CONSTRUCTION – Travaux d'asphaltage – rang St-Joseph (En deux étapes : 1 ^{er} contrat = 99 393\$ - 2 ^{ème} contrat = 49 465\$)	: 148 858.00\$
⇒ FRANÇOIS GAMELIN – Déneigement - Secteur Pierreville (Deuxième année d'un contrat de 3 ans) – soumission totale 135 000 \$ + taxes	: 51 266.00\$
⇒ GASTON GAMELIN – Déneigement - Secteurs Notre-Dame/St-Thomas (Deuxième année d'un contrat de 3 ans) soumission totale 192 000\$ + taxes	: 72 912.00\$
⇒ TESSIER RÉCRÉO PARC – Jeux d'enfants 2-12 ans	: 52 202.00\$
⇒ GDG Environnement – Arrosage contre les mouches noires	: 59 815.00\$
⇒ ULTIMA Assurances	: 38 556.00\$
⇒ COOPÉRATIVE de solidarité de santé Shooner-Jauvin	: 26 405.00\$
⇒ GROUPE GVL – CAMPS AES – Camp de jour (Contrat réparti entre les trois (3) communautés – St-François-du-Lac / Odanak / Pierreville)	: 38 000.00\$
⇒ DESSAU INC – plans et devis rue Hector	: 28 330.00\$
⇒ DANY CONSTRUCTION – travaux rues Georges et Hector	: 1 701 000.00\$

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent document doit révéler le traitement accordé aux membres du Conseil. Pour 2011, la rémunération accordée au poste de maire est de 23 025 \$ plus une allocation de dépenses de 11 514 \$. La rémunération accordée à chaque poste de conseiller est de 4 342 \$ plus une allocation de dépenses de 2 172 \$.

RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

SECTEUR NOTRE-DAME

Règlement #2000-05 – Aqueduc – Chemins de la Coulée, de la Commune et du rang Chenal-Tardif – Terminé

Règlement #2000-05 – Aqueduc – Chemins de la Coulée, de la Commune et du rang Chenal-Tardif – Terminé

Règlement #2000-05 – Aqueduc – Chemins de la Coulée, de la Commune et du rang Chenal-Tardif – Terminé

Règlement #2000-06 – Aqueduc – Chemin Niquet – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 1 613 \$. – Prendra fin en 2012.

SECTEUR ST-THOMAS

Règlement #312 – Hôtel de ville – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 57 800 \$. (Le 1/3 de ce règlement est remboursable par l'ancien secteur de St-Thomas, représentant pour celui-ci un capital au 31 décembre 2011 de 19 267 \$). - Prendra fin en 2014.

SECTEUR PIERREVILLE

Règlement #358 – Aqueduc – rue Maurault – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 142 100 \$. – Refinancement en 2016 – Prendra fin en 2021.

Règlement #312 – Hôtel de ville – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 57 800 \$. (Les 2/3 de ce règlement sont remboursables par l'ancien secteur de Pierreville, représentant pour celui-ci un capital au 31 décembre 2011 de 38 533 \$). – Prendra fin en 2014.

Règlement #A-002-2001 – Décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne municipalité de Pierreville et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût – Le solde en capital du premier emprunt au 31 décembre 2011 est de 1 218 900 \$ et le solde en capital du deuxième emprunt au 31 décembre 2011 est de 116 000 \$ – Règlement sur 15 ans - Refinancement en 2014 – Prendra fin en 2019.

Règlement #008-2002 – Décrétant des travaux de réhabilitation sur une partie de la rue Georges et décrétant également une dépense et un emprunt n'excédant pas 465 000 \$ remboursable en quinze (15) ans – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 101 800 \$. – Refinancement en 2013 – Prendra fin en 2018.

Règlement #010-2003 et 010-2003/02 – Décrétant des travaux pour l'émissaire marin – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 212 000 \$. – Refinancement en 2012. – Prendra fin en 2022.

PIERREVILLE

Règlement #013-2003 – Asphalte – Secteur Notre-Dame – Solde en capital au 31 décembre 2011 de 42 682 \$ - Prendra fin en 2013.

SURVOL des RÉALISATIONS et des TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

Réalisations

Aménagement du bord de l'eau (Hôtel de ville) :

À son budget 2011, la municipalité avait prévu un montant de 20 000 \$ à investir dans l'aménagement du bord de l'eau. Malheureusement, pour des raisons incontrôlables, aucune dépense n'a été effectuée. Puisque ce dossier en est un à long terme, la municipalité s'était fixée comme conduite d'investir à chaque année pour cet aménagement. Il serait donc plus que probable que ce montant non utilisé, soit reporté et additionné à celui qui sera prévu lors de l'adoption de notre prochain budget.

Travaux rue Principale :

Durant l'année, les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Principale, dans le secteur Notre-Dame, se sont terminés pour un montant total de 851 198 \$. Rappelons que la municipalité a bénéficié de subventions représentant la somme de 549 130 \$. Le détail étant de 55 000 \$ provenant du MTQ (Ministère des Transports du Québec) et 494 130 \$ déboursé par le programme PRECO (Programme de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout). La somme manquante sera prise à même notre surplus accumulé.

À notre grande satisfaction, aucun règlement d'emprunt n'a été effectué pour ces travaux majeurs.

Travaux rue Georges :

Les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges ont donné lieu à une dépense totale de 1 159 358 \$. Tout comme les travaux sur la rue Principale dans le secteur Notre-Dame, notre municipalité a bénéficié d'une subvention provenant du MTQ pour une somme de 729 370 \$, ajouté à cela la subvention du programme PRECO pour un montant de 75 250 \$. Le montant manquant sera pris à même notre surplus accumulé.

Une fois de plus, toujours à notre grande satisfaction et à celle de nos citoyen(ne)s, aucun règlement d'emprunt n'a été effectué pour ces travaux majeurs.

Travaux rue Hector :

La municipalité a procédé à des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, à l'instauration de bordures ainsi qu'à la réfection de la chaussée pour un montant de 606 623 \$. Ces travaux seront payés en totalité par les deux paliers gouvernementaux, dans le programme « Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » (TECQ) et ce, selon les modalités de remboursement convenues par les Ministères.

Travaux d'amélioration du réseau routier :

Des travaux majeurs d'amélioration de notre réseau routier ont été effectués sur le rang St-Joseph, par l'entreprise *Pagé Construction* au coût de 148 858 \$. À ces travaux s'ajoute, du rapiéçage sur l'ensemble de notre territoire par *Pavage 132*, pour un montant de 20 735 \$.

Travaux d'amélioration de drainage :

Un peu plus de 20 000 \$ ont été investi pour l'amélioration de drainage, soit par la réparation de ponts, de ponceaux et de nettoyage et creusage de fossés.

Comité de développement local (CDL) :

Notre comité de développement local est maintenant formé. Un premier projet a été déposé et accepté par le CLD de Nicolet-Yamaska. Il s'agit de l'installation dans les secteurs de Notre-Dame et de Pierreville, de modules de jeux pour enfants. L'acceptation de ce projet nous a permis de bénéficier d'une subvention provenant du Pacte rural 2007-2014, au montant de 36 541 \$.

Présentement divers projets sont à l'étude. Nous sommes confiants que la Municipalité de Pierreville pourra, en collaboration avec son CDL, déposer un ou plusieurs projets au CLD de Nicolet-Yamaska avant le 31 mars 2012. Date limite pour tout dépôt de projet afin de bénéficier des fonds disponibles au nom de notre municipalité. Rappelons que le montant initial total éligible par notre municipalité est de 117 451 \$.

Travaux majeurs sur nos édifices municipaux :

Nous avons procédé à la réfection des toitures des bâtiments de la piscine municipale et du chalet des loisirs dans le secteur Notre-Dame, ainsi que la réparation des murs de douches à la piscine. Ces travaux ont été effectués par *Les Contructions J.-C. Gill inc.* pour la somme de 7 855.62 \$.

Zone commerciale et industrielle :

Avec les surplus de terre provenant des travaux sur les rues Georges et Hector, nous avons débuté une partie de l'infrastructure de la rue, divisant les terrains de cette zone en deux sections. Nous avons également procédé à l'installation de deux ponts, un premier à l'entrée du parc sur la route Marie-Victorin (rte 132) et un second à l'entrée sur le rang Ste-Anne.

Zone habitation (rue Alice) :

Afin de répondre à la demande, la municipalité a adopté une modification à son règlement de zonage afin d'autoriser les constructions trifamiliales dans ce secteur. Présentement une construction unifamiliale s'est établie sur l'un de ces terrains.

Embauche d'un travailleur de rue :

En début du projet, notre municipalité en collaboration avec celle de Saint-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak, ont procédé à l'embauche, par l'entremise de Centretien Nicolet et Régions, d'un travailleur de rue, sur une période de trois(3) ans, pour un montant de 21 840 \$ / année, réparti à part égale entre les trois communautés. En cours de route, la Réserve d'Odanak s'est retirée du dossier. De ce fait, nous sommes présentement en discussion avec les personnes concernées, sur la continuité de ce projet.

Bacs de compostage :

Afin de répondre à plusieurs demandes de nos citoyens, nous avons adhéré à un projet d'instauration de bacs de compostage ayant pour but la diminution des déchets domestiques. Pour ceux et celles qui désirent se joindre au rang des composteurs, nous vous invitons à communiquer avec votre bureau municipal afin de vous procurer votre bac, au coût de 40 \$ / unité.

Modules de jeux pour enfants :

Tout comme précisé un peu plus haut, au point concernant notre Comité de développement local, nous avons procédé à l'installation de deux modules de jeux pour enfants. Un premier a été installé sur le terrain des loisirs dans le secteur Notre-Dame et un second dans le parc situé sur la rue Ally, à côté de notre Hôtel de Ville, pour un montant total de 52 202.00 \$.

Route des navigateurs :

Reconnaissant l'importance et la nécessité de développer un attrait touristique dans notre secteur, nous avons adopté une résolution manifestant notre enthousiasme à ce que « *La Route des Navigateurs* » se rende jusqu'à la Municipalité de Baie-du-Febvre. Idéalement, dans un futur rapproché, nous aimerions qu'elle se rende jusqu'à notre municipalité. Nous y travaillons et espérons que notre souhait se réalisera.

Achat de bancs publics :

Des bancs publics ont été installés au quai du secteur Notre-Dame (vélo sur la rivière) ainsi qu'au terrain de pétanque situé au Centre Communautaire de Pierreville. Nous regarderons lors de l'adoption de notre projet budget, la possibilité d'en instaurer quelques-uns supplémentaires.

Dossiers toujours en cours

Creusage du chenal-Tardif :

Nous sommes toujours très préoccupés par ce dossier, qui nous semble très difficile à rendre à terme. Durant l'année, sur recommandation de divers ministères, nous avons procédé à l'engagement de Monsieur René Raïche de la Réserve Mondiale de la Biosphère du Lac-St-Pierre pour la conception d'une étude de faisabilité d'un projet de développement touristique dans le secteur Notre-Dame, au coût de 21 897 \$. Afin de défrayer une partie cette étude, le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) a accepté de nous verser la somme de 10 000 \$.

Projet bibliothèque :

Toujours à l'étude, une décision devra être prise au début de la prochaine année, afin de déterminer un nouvel emplacement qui respecterait les nouvelles normes gouvernementales.

Église :

Nous sommes toujours à analyser quelle sera la vocation de cette bâtisse.

Fleurons du Québec :

En 2010, nous avons rejoint les rangs des Fleurons du Québec, pour une période de trois (3) ans. Cet organisme évalue les aménagements paysagers à travers le Québec, au niveau municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel. Pour notre première année, nous avons obtenu 2 fleurons, ce qui est excellent pour une première évaluation. Pour la prochaine évaluation, nous souhaitons en obtenir autant, sinon, d'avantage. Nous vous demandons donc votre collaboration pour faire de Pierreville, une municipalité fleurie et respectueuse de l'environnement.

Site internet de la municipalité :

Nous continuons d'améliorer notre site internet. Vous pouvez toujours le visiter en un seul clic au www.pierreville.net ou www.pierreville.ca

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2012

L'année qui se termine a vu progresser plusieurs dossiers qui continueront à retenir notre attention en 2012, soit la continuité de l'aménagement du bord de l'eau, de notre zone commerciale et industrielle, de notre secteur d'habitation, la relocalisation de nos bibliothèques, le creusage du chenal-tardif, en plus de rechercher une nouvelle vocation pour la bâtisse de la Fabrique (église), et de poursuivre les dossiers toujours en cours.

À la demande de jeunes ados de la région, nous regarderons également la possibilité d'installer un « Skateparc » sur les terrains de l'Hôtel de Ville.

Mot du maire



C'est avec un immense plaisir, qu'à titre d'administrateur, les membres du conseil et moi-même, nous vous rendons compte du rapport financier 2010.

Les priorités que nous nous sommes fixées consistent à assurer une saine gestion financière de la municipalité, garantir la qualité des services et de l'information à la population ainsi qu'accroître le rayonnement de notre municipalité

Nous sommes toujours intéressés à connaître vos opinions et heureux de votre participation à notre vie municipale par votre présence à nos

différentes réunions, celles-ci étant des ingrédients indispensables pour l'avancement de notre communauté.

Nos préoccupations sont de faire en sorte que la Municipalité de Pierreville se développe autant des points industriel, socio-culturel, sportif et touristique afin de donner à nos citoyens le goût d'investir et de rester dans notre municipalité.

Par ailleurs, nous sommes constamment confrontés à des défis de tailler, mais nous vous assurons que nous ferons tout à notre pouvoir pour que notre municipalité se classe parmi celles les plus novatrices.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues de travail pour leur aide et ce, toujours dans une ambiance des plus agréables.

Mes remerciements vont également à madame Michèle Latraverse pour son dévouement et sa loyauté envers notre municipalité. Nous lui souhaitons une bonne retraite. De plus, sans la grande contribution indispensable de nos employé(e)s de bureau ou de terrain, nous ne pourrions atteindre les résultats que nous constatons dans ce document. Mille mercis à vous, précieux collaborateurs !

Mon plus grand désir est de continuer à vous servir d'une façon professionnelle, en travaillant les uns avec les autres en collectivité.

En terminant, je souhaite à tous les citoyen(ne)s de notre belle municipalité, un excellent Temps des Fêtes.

André Descôteaux

Maire de la Municipalité de Pierreville

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons l'ordre du jour.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-11-277

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19h28.

Il y avait 2 personnes présentes lors de la séance de ce soir.

André Descôteaux, maire

*Isabelle Tougas
Secrétaire-réceptionniste*